

Immobilier

LES BAUX COMMERCIAUX ET LES BAUX PROFESSIONNELS – Niveau perfectionnement



En résumé

Développez votre expertise sur les baux commerciaux et professionnels. Cette formation vous aide à comprendre les régimes applicables, les dérogations, les exclusions et les évolutions jurisprudentielles à travers des cas pratiques concrets.

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation viager.](#)

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 8 stagiaires

Tarif

300 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

ACLO-0000-CAI-01

À qui s'adresse la formation ?

Public

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Prérequis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.



Objectifs

A l'issue de ces modules, vous serez en capacité de :

- Connaître les règles de rédaction des baux commerciaux et professionnels
- Eviter les erreurs de rédaction les plus courantes
- Appliquer strictement la loi et les apports de jurisprudence dans les rapports avec vos clients
- Apporter une plus grande sécurité juridique à vos missions de gestion dans le cadre des baux professionnels et commerciaux

- Le régime
- Apports jurisprudentiels
- Cas pratiques

LES BAUX PROFESSIONNELS

- Le régime
- Apports jurisprudentiels
- Cas pratiques

DEROGATIONS

EXCLUSIONS

CAS PRATIQUES FINAUX

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques

Moyens techniques

Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro / haut-parleurs. Connexion internet haut débit.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation

Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.